**PPRT TOTAL**
**RÉUNION PUBLIQUE EN LIGNE MARTIGUES – 25 JANVIER 2022**
**---**
**Compte rendu de la séance de questions / réponses**

La réunion se déroule le Mardi 25 janvier à 18h00 en ligne via le site de la sous-préfecture d'Istres. Elle est placée sous l'autorité de Monsieur Régis PASSERIEUX, Sous-préfet d'Istres, et animée par Damien CHOMETTON, Agence Agora Communication

**INTERVENANTS EN TRIBUNE :**

- **Monsieur Régis PASSERIEUX** – Sous-préfet d'Istres
- **Monsieur Clément GASTAUD** – DDTM 13
- **Monsieur Jean-Philippe PELOUX** – DREAL PACA
- **Monsieur Fabien RENASSIA** – DREAL PACA
- **Madame Patricia COUDERC** – DDTM 13

**Statistiques de connexion :** 41 participants

**Durée de la réunion** : 1h19min

**Nombre de questions** : 5

**Méthodologie :** le contenu de la présentation (66 écrans) du PPRT de TOTAL figure en pièce jointe de ce document. Sont consignées les seules questions ou observations des participants ainsi que les réponses apportées à ces dernières.

_____

## QUESTION 1

- Est-il possible de disposer des cartes projetées en Haute définition ?

**Réponse de Monsieur Clément GASTAUD – DDTM 13**

- La cartographie, via le zonage, est au cœur du plan de prévention. La précision du document descend jusqu'au 5000ème pour connaitre précisément la réglementation qui sera appliquée. Ces documents seront distribués au niveau des services instructeurs dans les collectivités. L'état partagera les documents informatiques. La DDTM13 se tient à la disposition de personnes ayant des demandes particulières.
- Les documents pourront être mis en ligne sur le site internet de la DDTM ou imprimés en haute définition dans le cadre de demandes particulières. Les demandes peuvent être formulées via les registres d'enquête publique ou via les collectivités locales.

**QUESTION 2**

- Pouvez-vous transmettre la présentation projetée aujourd'hui ?

**Réponse de Monsieur Clément GASTAUD – DDTM 13**

- Je souhaite souligner que le format de réunion en ligne, comme aujourd'hui, présente quelques inconvénients même si nous constatons que l'interactivité peut malgré tout se dérouler correctement, mais également quelques avantages. Notamment La réunion d'aujourd'hui est enregistrée et pourra être visionnée en rediffusion. N'hésitez d'ailleurs pas à la partager autour de vous. D'une façon plus générale, tous les documents présentés aujourd'hui sont publics et pourront être obtenus sur simple demande.

**QUESTION 3**

- Les POA disposent-ils des cartes en HD

**Réponse de Monsieur Clément GASTAUD – DDTM 13**

- Oui, si ce n'est pas le cas, nous pouvons les renvoyer.

**QUESTION 4**

- Comment les secours peuvent-il accéder à une zone si l'aléa dépasse d'une part sur les collines et d'autre part sur l'étang ?

**Réponse de Monsieur Clément GASTAUD – DDTM 13**

- Le PPRT vise à la réduction de la vulnérabilité des biens existants vis à vis de l'aléa technologique ainsi qu'à la maîtrise de l'urbanisme pour éviter le développement de la vulnérabilité pour les nouvelles constructions. Ce n'est donc pas un document de gestion de crise. Les dispositifs répondant à cela sont plutôt les PPI *Plans Particuliers d'Intervention* ou plus généralement les Plans communaux de sauvegarde.

**QUESTION 5**

- Est-ce que la même réunion se tiendra à la Mède ?

**Réponse de Monsieur Clément GASTAUD – DDTM 13**

- La réunion d'aujourd'hui concerne la commune de Martigues. Jeudi se tiendra la même réunion pour la commune de Châteauneuf-les-Martigues. Par ailleurs, compte tenu des conditions sanitaires, nous n'avons pas la possibilité d'organiser de réunion physique, mais si cela s'avère nécessaire et si nous en avons la possibilité matérielle, la tenue d'une telle réunion n'est pas exclue.

---

Monsieur le Sous-préfet d'Istres remercie et salue les intervenants ainsi que les personnes présentes dans la salle pour leur participation active à cette réunion et donne rendez-vous aux participants lors de l'enquête publique.